



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/) [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)



## Protection des sources des journalistes : le gouvernement au pied du mur

«*La proposition de loi sur la protection du secret des sources des journalistes a été transmise à Matignon*». Cette information donnée lors de la conférence de presse tenue ce mercredi 8 juillet 2015 à l'Assemblée nationale par les député(e)s représentant les 8 signataires de cette proposition, résume assez bien la situation.

**Début 2014, le projet de loi Taubira, portant protection du secret des sources des journalistes, disparaît brusquement du paysage parlementaire à quelques jours seulement de son examen.**

Depuis ... plus rien malgré les promesses faites jusqu'au plus haut niveau de l'Etat et les nombreuses relances des syndicats de journalistes. **Si ... une loi catastrophique pour la démocratie et pour l'existence même de notre profession : la loi sur le renseignement. Adoptée en procédure d'urgence et "bouclée" en deux mois, toutes ses dispositions sont gravement attentatoires à nos libertés fondamentales : informer et être informé.**

La proposition de loi qui vient d'être déposée est donc un rayon de soleil dans un ciel particulièrement menaçant : loi 1881 en dépeçage, projet de directive européenne sur le secret des affaires qui punirait les journalistes et les lanceurs d'alertes etc.

L'intersyndicale des journalistes tient donc à saluer cette initiative et dit au gouvernement : vous ne pouvez plus reculer maintenant sauf à faire apparaître au grand jour une vérité bien gênante : la loi sur le renseignement aurait bien d'autres finalités que celle de traquer des terroristes !

## L'Intersyndicale Journalistes SNJ - SNJ CGT - CFDT Journalistes - SNJ FO - CFTC et CFE CGC

- demande instamment au Premier ministre, d'où viendrait le blocage, de prendre en considération la proposition transpartidaire sur la protection des sources des journalistes et de faire inscrire à l'ordre du jour des deux assemblées la discussion et le vote d'un texte de loi sur ce thème durant la prochaine session parlementaire ;
- appelle les journalistes à demander aux députés de leur circonscription de se positionner face à la proposition de loi transpartidaire sur la protection des sources ;
- propose d'engager dès la rentrée de septembre les rédactions de la presse écrite, audiovisuelle et numérique dans une action intersyndicale sur ce thème jusqu'à l'adoption d'une loi la plus protectrice et la plus élargie possible

## La Fédération internationale des journalistes écrit à Manuel Valls

**Egalement inquiète de la situation française, la Fédération internationale des journalistes a également écrit une lettre à Manuel Valls :**

«Monsieur le Premier Ministre,

La Fédération Internationale des Journalistes (FIJ), représentant plus de 600.000 journalistes dans 134 pays du monde, et son organisation régionale, la Fédération européenne des journalistes (FEJ), saisies par leurs affiliés français (SNJ, SNJ-CGT, CFDT Journalistes), vous demandent instamment d'intervenir sur le terrain de la protection des sources des journalistes en France.

En effet, la récente loi votée par le Parlement français concernant le Renseignement intérieur nous paraît comporter des menaces potentielles pour la liberté de la presse et des atteintes au libre exercice du métier de journaliste, notamment en matière d'investigations économiques, industrielles et scientifiques.

Le 8 juillet dernier, une proposition de loi transpartisane de parlementaires français, portant sur la protection des sources des journalistes, a remis dans l'actualité cette préoccupation de la profession. Aussi, dans l'intérêt de la presse française et de la population soucieuse d'une information de qualité, nous vous demandons que ce texte, qui vient d'être divulgué, ou un autre texte de nature gouvernementale, soit inscrit à l'ordre du jour des deux chambres législatives et voté au plus tôt durant la prochaine session parlementaire.

Représentant les intérêts des journalistes dans le monde entier, et par conséquent de leurs médias et de leurs publics, nous n'ignorons pas la force de l'exemple qu'incarnerait l'adoption par les parlementaires français d'un texte de loi le plus élargi et le moins restrictif possible, comme l'a été en son temps la loi belge.»

*Paris, le 9 juillet 2015*

*Contacts : CFDT (J.-F. Cullafroz : 06 07 94 76 65).*

*Photo : Pierre Nouvelle*

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

## Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI  
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme  
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse  
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme  
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes  
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr/>)

Mentions légales site internet (/mentions-  
l%C3%A9gales-site)

## La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdo (<http://www.cfdt-publihebdo.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)

## Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (/~vanessa/cfdt/rss.xml)